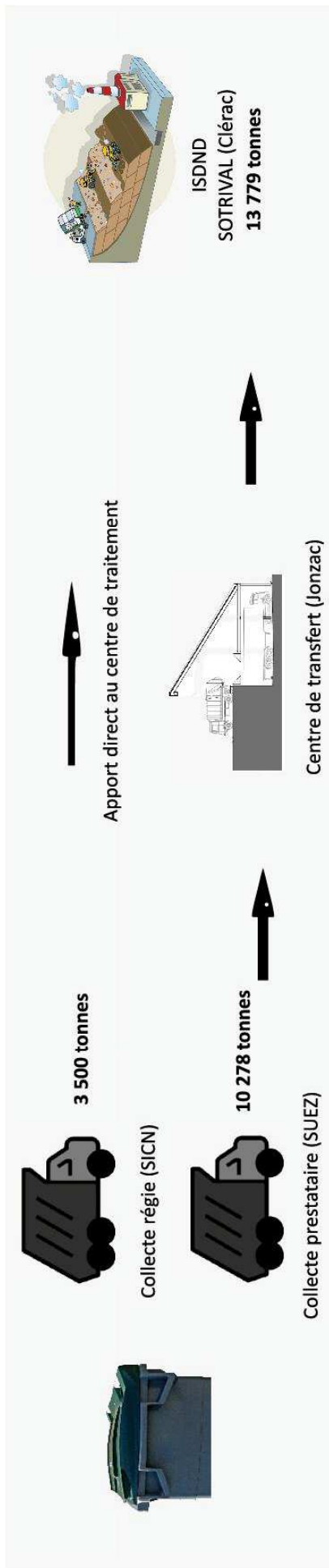
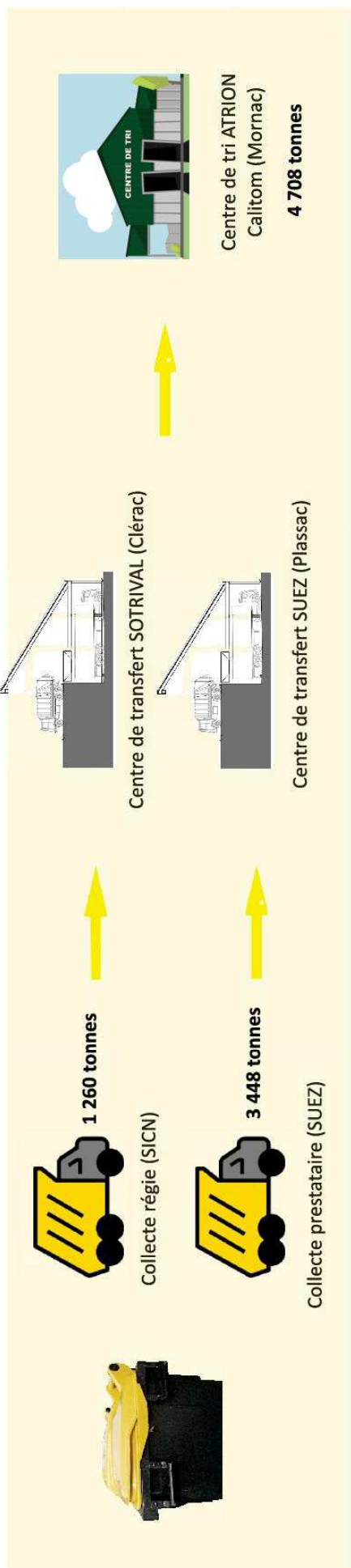


LA COLLECTE EN CHIFFRE SUR L'ANNEE 2020



La gestion des déchets en Haute-Saintonge représente sur l'année 2020 :

54 élus (Commission 2020-2026)



120 agents (Agents de collecte et administratifs SUEZ, SICN, BRANGEON + Agents de déchèteries et administratifs CDCHS)



203 kg/hab d'ordures ménagères résiduelles



69 kg/hab d'emballages et papiers



39 kg/hab de verre



200 kg/hab de déchets apportés en déchèterie

Soit un total de 511 kg/hab

Coût aidé moyen TTC du service par habitant

De 2015 à 2018 : 80 €/hab	2019 : 93 €/hab	2020 : 94 €/hab	Moyenne Nouvelle Aquitaine (milieu Rural) : 97 €/hab
---------------------------	-----------------	-----------------	--

Pour réduire nos déchets COMPOSTONS !

En 2020, chaque habitant de Haute-Saintonge a jeté :



203 kg

dont 44 kg de déchets biodégradables.
Traités, ils coûtent 85 €/tonne TTC et bientôt 137 €/tonne TTC
dû à l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)

56 kg

de déchets verts en déchèterie
(tontes, feuilles ...)



Distribution gratuite
de COMPOSTEURS*
en Haute-Saintonge

*Pour les habitants de Haute-Saintonge
sur présentation d'un justificatif de domicile



Réduisons nos déchets en adoptant un geste simple : le compostage!
Grâce à un composteur domestique, vous pourrez ainsi composter vos
épluchures, restes de repas, déchets verts etc... et obtenir un engrais
organique pour vos plantations.

La Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge reste à votre
disposition pour toute demande
d'informations sur le compostage
domestique au
05 46 48 78 34

Pour plus d'informations :
Retrouvez la recette du compost
sur notre site internet :
<http://www.haute-saintonge.org>
Rubrique « Cadre de vie ».

